



Huguette JACKSON

OPEN, le 25 septembre 2018

Suppression du Lundi de Pentecôte payé : Olivier WIGNIOLLE se met En Marche !



Depuis 2004, certains employeurs compensent le coût de la Journée de Solidarité en supprimant une journée de congé payé, de RTT ou en imposant un temps de travail supplémentaire non rémunéré.

D'autres assument intégralement cette cotisation sociale en offrant cette journée à leurs collaborateurs.

Ce fut le choix d'ICADE pendant 15 ans.

Mais il y a quelques jours, tous les salariés du groupe ont reçu une lettre recommandée annonçant la fin de cet « avantage » à partir de 2019.

Quand bien même les représentants du personnel en ont été informés en amont, c'est bien une **décision unilatérale** d'Olivier WIGNIOLLE **imposée** à tous les salariés, au prétexte du respect de l'esprit de la loi fondatrice de la journée de solidarité (contribution des employeurs et des employés).

Rien ne justifie la suppression de cette journée offerte aux salariés - *avantage maintenu dans la plupart des grands groupes* - et en tout cas, pas les excellents résultats d'ICADE... relayés par toute la presse.

Alors que le gouvernement n'en peut plus d'accorder ses largesses aux entreprises, **à leurs actionnaires** et à leurs patrons en ponctionnant sévèrement les salariés et les retraités, cette décision montre le peu de respect qu'accorde la direction d'ICADE à notre pouvoir d'achat... piétinant au passage les salariés qui ne comptent pourtant pas leurs heures.

L'hypothèse d'une deuxième journée de solidarité évoquée par le président de la république laisse clairement présager que nous serons, de nouveau, les dindons de cette farce, car nul doute qu'Olivier WIGNIOLLE se fera un plaisir d'en suivre le modèle !



Avec des mesures de cette nature, faudra-t-il s'étonner de ne pas attirer les talents qui nous manquent pour être au niveau des meilleurs ? L'avenir le dira.